

29 MARS 2025
ANGERS (49)

**DOCUMENTS
FINANCIERS**

ASSEMBLEE GENERALE

**2
0
2
4**

3 4 5 6



Mot du Trésorier

Mesdames, Messieurs les Présidents de club,

En préambule de l'Assemblée générale de la Ligue qui se tiendra à Angers le samedi 29 mars prochain, j'ai le plaisir de vous adresser le livret financier qui vous présente le bilan, le compte de résultat et la circulaire financière 2025.

Lors de la présentation des comptes, nous reviendrons plus en détail sur certaines dépenses et recettes afin de vous permettre de mieux comprendre nos priorités et la rigueur de notre gestion.



Quand on parle finance, comment ne pas déplorer le déshéritage des Jeux Olympiques de nos élus et leur abandon du financement du sport ? Ce désengagement drastique impacte directement notre capacité à soutenir la pratique de l'athlétisme à tous les niveaux. Comment peuvent-ils nous expliquer qu'en coupant nos financements sans aucune concertation, ils ont réellement compris le rôle essentiel du sport dans la vie sociale ? Comment peuvent-ils d'un revers de main ne pas reconnaître l'impact du sport sur l'éducation et le développement personnel des jeunes, sur la santé et le bien-être, sur la cohésion sociale, l'inclusion et l'intégration ?

Sur le terrain, les bénévoles, les dirigeants, les juges, les entraîneurs savent, eux, l'importance des valeurs du sport : la loyauté, le courage, la combativité, le dépassement de soi, la rigueur, l'autonomie, le respect, la tolérance, la solidarité, l'esprit d'équipe et surtout le plaisir.

Chers amis, ensemble faisons preuve de solidarité et d'ingéniosité.

Yves BOISSERIE
Trésorier de la ligue d'Athlétisme des Pays de la Loire

L'EQUIPE DES SALARIES ADMINISTRATIVE

**ALEXANDRA
BESCOND**

- Assistante direction
- Mission Formation



**ANNE
RETHORE**

- Pole Sportif
- Evènements sportifs



**ANTOINE
CHATEAU**

- Chef de projet
- Partenariat
- Evènementiel



**MARIE
NICOLAS**

- Administratif/
financier
- Service aux clubs



**MALO
GOUBIN**

- Agent de
développement
- Structuration club



**LOUIS
MORIN**

- Agent de
développement
- Forme & santé



**NATACHA
LAPPARTIEN**

- Responsable
section sportive
- Référente
Minimes



BILAN



LIGUE D'ATHLETISME PAYS LOIRE

Euros

BILAN ACTIF

		Exercice N, clos le :		31/12/2024	31/12/2023	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de recherche et de développement				
		Donations temporaires d'usufruit				
		Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires				
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions	38 970	28 129	10 841	7 066
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	353 511	290 402	63 108	88 633
		Immobilisations corporelles en-cours				
	Avances et acomptes					
	Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Participations et créances rattachées					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	448		448	448	
Total (I)		392 928	318 531	74 397	96 146	
ACTIF CIRCULANT	Stocks en cours					
	CRÉANCES	Créances clients, usagers et comptes rattachés	1 055		1 055	13 217
		Créances reçues par legs ou donations				
		Autres créances	116 271		116 271	149 501
	DIVERS	V.M.P				
Instruments de trésorerie						
	Disponibilités	708 929		708 929	891 078	
COMPTES DE RÉGULARISATION	Charges constatées d'avance		4 587		4 587	27 134
	Total (II)		830 842		830 842	1 080 930
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement des emprunts (IV)					
	Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL GENERAL (I à V)		1 223 770	318 531	905 239	1 177 077	

BILAN



LIGUE D'ATHLETISME PAYS LOIRE

Euros

BILAN PASSIF

		31/12/2024	31/12/2023
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres	322 853	318 550
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Autres		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité		
	Autres		
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	-12 327	4 303
Situation nette (sous total)	310 525	322 853	
Fonds propres consommables			
Subventions d'investissements	31 842	37 100	
Provisions réglementées			
Total (I)		342 368	359 952
FONDS REPORTES ET DEBES	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés		
Total (II)			
PROVISIONS	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
Total (III)			
DETTES	Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	12 454	23 355
	Emprunts et dettes financières divers		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	69 928	367 866
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	68 304	54 928
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	58 325	33 652
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance	353 861	337 323
Total (IV)		562 872	817 124
Ecart de conversion passif (V)			
TOTAL GENERAL (I à V)		905 239	1 177 077

COMPTE DE RESULTAT



LIGUE D'ATHLETISME PAYS LOIRE

Euros

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2024	31/12/2023
	Nombre de mois de la période	12	12
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	643 981	485 842
	Ventes de biens (dont ventes de dons en nature)	43 282	8 064
	Ventes de prestations de service (dont parrainages)		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation		
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	84 666	78 295
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Autres	72 755	67 371
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	66 582	4 203	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	220 182	262 622	
	Total des produits d'exploitation (I)	1 131 447	906 398
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises	13 071	1 880
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	640 680	487 850
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 209	6 000
	Salaires et traitements	346 820	291 479
	Charges sociales	113 650	92 318
	Dotations aux amortissements et aux dépréciations	33 737	36 860
	Dotations aux provisions		
	Report en fonds dédiés		
	Autres charges	2 306	2 248
	Total des charges d'exploitation (II)	1 159 472	918 636
	1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	-28 025	-12 238
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
	Autres intérêts et produits assimilés	3 135	2 187
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers (III)	3 135	2 187
CHARGES FINANCIERS	Dotations financières aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées	524	486
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières (IV)	524	486
	2 - RESULTAT FINANCIER (III - IV)	2 611	1 701
	3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV)	-25 414	-10 537

COMPTE DE RESULTAT



LIGUE D'ATHLETISME PAYS LOIRE

Euros

COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2024	31/12/2023
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1 109	7 242
	Produits exceptionnels sur opérations en capital	12 088	9 583
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels (V)	13 197	16 825
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	110	1 984
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles (VI)	110	1 984
4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)		13 087	14 840
(VII)	Participation des salariés aux résultats		
(VIII)	Impôts sur les bénéfices		
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V)		1 147 779	925 409
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VII+VIII)		1 160 106	921 106
5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges)		-12 327	4 303

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits	Bénévolats	
	Prestations en nature	
	Dons en nature	
	Total	
Charges	Secours en nature	
	Mise à disposition gratuite de biens et services	
	Personnel bénévole	
	Prestations en nature	
	Total	

PREVISIONNEL 2025

CHARGES D'EXPLOITATION		PRODUITS D'EXPLOITATION	
ACHATS	15 000 €	VENTES	40 000 €
ACHATS EXTERNES	375 000 €	COTISATIONS	585 000 €
IMPOTS ET TAXES	10 000 €	PARTENAIRES / DONNS	38 500 €
CHARGES DE PERSONNEL	460 000 €	SUBVENTIONS	71 000 €
CHARGES FINANCIERES	3 000 €	AUTRES PRODUITS	75 000 €
CROSS OUEST FRANCE	137 000 €	CROSS OUEST FRANCE	165 000 €
DOTATIONS AMORTISSEMENTS	33 000 €	AIDE A L'EMPLOI	58 500 €
TOTAL	1 033 000 €	TOTAL	1 033 000 €

CIRCULAIRE FINANCIERE 2025

EFFET AU 1ER JANVIER 2025

1- Déplacements – Missions – Dépenses diverses

Procédure :

Tout remboursement pour un déplacement est obligatoirement validé préalablement par la Ligue par le trésorier : Yves BOISSERIE. De même, les remboursements des formateurs doivent être validé préalablement par le responsable formation de la Ligue : Philippe DULON

Les demandes de remboursement de frais seront établies **exclusivement** sur les formulaires de la LIGUE d'ATHLETISME DES PAYS DE LA LOIRE (à demander à la Ligue) avec adresse précise du déplacement + photocopie carte grise

Celles-ci seront adressées au service comptabilité de la Ligue et accompagnées **de toutes les pièces originales** justifiant des dépenses réelles, après visa du responsable de la Commission ou du responsable du projet.

A l'exception de celles des Présidents Ligue et CSO, ainsi que celles des CTS. Il sera établi une seule demande de remboursement par feuille et par évènement. Les précisions de date, mission et au titre de quelle commission devront être indiquées.

Les paiements s'effectueront uniquement par virement IBAN, charge à chacun de fournir le document au service comptable à la première demande de remboursement.

1) Abandon des frais par les bénévoles :

A remettre à la Ligue impérativement au plus tard **pour le 31 janvier 2025**

2) Transport :

SNCF tarif : 2^{ème} classe (billets aller-retour), tickets de métro, TRAM et RER sur justificatifs

Transport par route : Calcul de la distance avec le site Internet www.mappy.fr (itinéraires express)

Cette prise en charge concerne les bénévoles et professionnels missionnés par la Ligue

(hors athlètes ou candidats aux examens)

0.35 € du km pour une voiture à 1 ou 2 personnes + péages A/R (à partir du 501^{ème} km 0.13€ du km)

0.40 € du km pour une voiture avec 3 personnes minimum (à partir du 501^{ème} km 0.15€ du km)

0.35 € du km pour les déplacements des Professionnels de la Ligue + péages A/R (CTS et Salariés)

Transport avion et location véhicule : demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement des dépenses.

CIRCULAIRE FINANCIERE 2025

EFFET AU 1ER JANVIER 2025

3) **Restauration** : Prix maximum remboursé en déplacement : **18 € / repas**

4) **Hébergement** : Hors actions techniques et sur devis : **80 €** chambre et petit déjeuner

Demande préalable obligatoire au Président ou Trésorier de la Ligue avant la réservation et l'engagement de dépenses.

2- Aides aux compétitions

1) **Indemnisation des plateaux repas jury**

2) **Indemnisation clubs organisation Stadium**

Voir annexe jointe

Tout jury présent sur une compétition régionale est à la charge de son club en ce qui concerne le déplacement et l'hébergement.

Seuls les juges nommés par la CSO pourraient prétendre au remboursement de déplacement et d'hébergement avec validation en amont des conditions de la ligue (Juge arbitre/Juges spécifiques)

3- Dépenses Diverses

Tout achat (ou fournitures diverses) doit faire l'objet d'une demande préalable obligatoire à la Ligue avant l'engagement de dépenses avec validation par le Trésorier Général ou le Secrétaire Général ou le Président.

4- Pénalités

1) **L'absence ou l'insuffisance de jury** en fonction des quotas figurant au Bulletin Officiel hivernal et estival entrainera des pénalités validées par le Bureau ou le Comité Directeur de la Ligue.

Cette pénalité sera de 70 € par officiel absent ou n'occupant pas son poste pendant la totalité de la compétition. Le quota de jury demandé à chaque club figure dans le Bulletin Officiel hivernal et estival de chaque saison, il est établi par la CSO.

2) **L'absence à l'Assemblée Générale de la Ligue**

Ou non la représentation d'un Club, par un pouvoir, donnera lieu à une pénalité de 100 €.

Nous rappelons que la pénalité peut être évitée en envoyant un pouvoir par mail
alexandra.bescond@lapl.fr

CIRCULAIRE FINANCIERE 2025

EFFET AU 1ER JANVIER 2025

5-Matériel

Achat de matériel par la Ligue

L'achat de matériel pour la Ligue au-delà de la somme de 1.000 € se fera selon la « Procédure d'engagement de dépenses ». Il devra faire l'objet de demandes de devis qui seront examinées par le Bureau et le Comité Directeur.

Prêt de matériel par la Ligue avec une convention de mise à disposition

Stand promotionnel : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Talkies Walkies : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition. Infos anne.rethore@lapl.fr

Matériel de Communication : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition.

Carabines Marche Nordique : caution de 500 € pour toute personne ou mission hors fonctionnement de la Ligue, avec signature de la convention d'utilisation et de mise à disposition

Mini Stade : Information de la réservation auprès d'antoine.chateau@lapl.fr

Location Minibus de la Ligue : Possibilité de louer le minibus de la Ligue, stationnement au Stadium Pierre Quinon

- 0 à 300 km : 0.50€/km
- + de 300 km : 0.45€/km
- + les péages

Renseignements auprès de Marie NICOLAS : marie.nicolas@lapl.fr

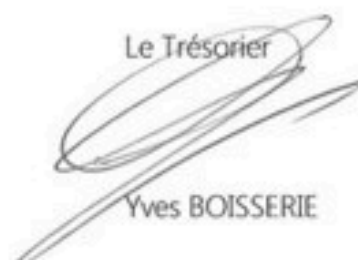
6- Formations

Droit d'inscription des Formations d'entraîneurs :

Voir le livret des Formations sur le site Internet de la Ligue



Serge MOTTIER
Président de la Ligue PL



Le Trésorier
Yves BOISSERIE

CIRCULAIRE FINANCIERE 2025

EFFET AU 1ER JANVIER 2025

Circulaire financière annexe au cahier des charges à l'attention des clubs organisateurs de compétitions régionales

Dans le cadre de notre politique de valorisation de nos bénévoles, il est important de consacrer cette dépense à la qualité de leur accueil.

- ⇒ Café accueil obligatoire pris en charge par le club organisateur
- ⇒ Plateau repas ou équivalent 2 sandwiches – un fruit et une pâtisserie + 1 bouteille eau + 1 café
Nous ne rembourserons que les frais réels engagés sous présentation des justificatifs avec un plafond de 10€/juges et par jour (justification hors achat buvette)
- ⇒ 2 Boissons offertes par la Ligue à prix d'achat
- ⇒ + 40€ de frais fixes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
- ⇒ Indemnisation club organisateur au stadium de Nantes pour l'ensemble de la compétition y compris sur 2 jours
 - 100€ clubs Nantes et Métropole
 - 200€ clubs à – de 100 km aller/retour
 - 400€ clubs à + de 100 km aller/retour

CIRCULAIRE FINANCIERE 2025

EFFET AU 1ER JANVIER 2025

Compétitions Régionales et Interrégionales

Estivale 2025

- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX D'EPREUVES COMBINEES – NANTES 24 & 25 MAI
- ⇒ INTERCLUBS FINALE REGIONALE INTERCLUBS R1 – NANTES 18 MAI
- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX MINIMES H&F + MATCH INTER-COMITES BENJAMINS – SEGRE LE 29 JUIN
- ⇒ FINALE REGIONALE DES POINTES D'OR BE ET MI - MAYENNE LE 15 JUIN
- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX CJES – LA FLECHE 21 & 22 JUIN
- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX – EQUIP'ATHLE
 - LA ROCHE/YON LE 11 MAI
 - SITE A DETERMINER (49)
- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX LANCERS Longs

Automne 2025

- ⇒ TOUR AUTOMNAL – EQUIP'ATHLE U14/U16
- ⇒ TOUR AUTOMNAL – EQUIP'ATHLE U14/U16
- ⇒ TOUR REGIONAL INTERCLUBS AVENIR

Salle 2026

- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX CA/SE
- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX EPREUVES COMBINEES CA/SE
- ⇒ PRE FRANCE CA/SE
- ⇒ POINTES D'OR BE/MI
- ⇒ MEETING REGIONAL JEUNES SECTEUR 49-53-72 + 44-85
- ⇒ CHAMPIONNATS REGIONAUX MINIMES